

langue que l'auteur semble ne pas connaître aussi bien que I.M. Lapidus ou C. Petry. L'auteur n'aurait-il pu trouver des éléments utiles à son propos dans ces études ? On a parfois l'impression, dans certaines publications anglo-saxonnes, que toute publication en une autre langue que l'anglais est caduque. Cela peut aller jusqu'à des détails. Ainsi dans le livre de J.B., il n'y a sans doute aucun inconvénient à ce que l'*Histoire de l'Éducation dans l'Antiquité* de H.I. Marrou soit citée dans sa traduction anglaise (p. 226). Il est plus gênant que le *Catalogue des Documents d'Archives du Caire*, de M.M. Amin<sup>2</sup>, édité par l'IFAO en 1981 dans la série « Textes arabes et études islamiques » dont il constitue le tome XVI, ne soit indiqué que sous son titre arabe (p. 223) et sans maison d'édition, ce qui n'aidera pas un lecteur éventuel à le trouver en bibliothèque...

Mais ces remarques n'ont pas pour objet de réduire les mérites de ce bon livre. Il restitue l'originalité d'un milieu culturel, et il apporte de surcroît son témoignage sur une société militaire dont on a trop dit que ses groupes dirigeants fonctionnaient selon la logique d'un système où le religieux avait divorcé d'avec le politique depuis l'« échec » du califat.

Jean-Claude GARCIN  
(Université de Provence)

Bernadette MARTEL-THOUMIAN, *Les civils et l'administration dans l'État militaire mamlūk (IX<sup>e</sup>-XV<sup>e</sup> siècle)*. Institut français de Damas, Damas, 1992. 17 × 24,5 cm, 520 p.

L'Institut français d'études arabes de Damas a publié un livre fondamental pour qui veut connaître la société mamlūke. Celle-ci est en effet composée d'une « aristocratie » militaire relativement bien connue, surtout depuis les travaux de David Ayalon, et d'une « élite civile » qui fait le lien entre les militaires turcs au pouvoir et le peuple égyptien. Ce groupe social a fait l'objet des analyses informatisées de Carl Petry qui a étudié systématiquement leur origine géographique, mais il fallait encore le considérer dans sa globalité. C'est cette lacune dans la bibliographie sur la société mamlūke que Bernadette Martel-Thoumian comble en éditant son travail : à partir de sources pour la plupart publiées (chroniques, manuels de chancellerie, recueil de biographies), elle réussit, en dressant un portrait du personnel de l'administration mamlūke en Égypte et en Syrie, non seulement à montrer ce qui faisait les caractéristiques de ce groupe social, mais aussi à démontrer qu'il s'agissait là d'un « milieu ».

Bernadette Martel-Thoumian donne d'abord un tableau des fonctions civiles, religieuses et militaires constitutives de l'administration et expose les modalités de recrutement. Les différents bureaux (les *dīwān-s*) sont présentés, les diverses charges définies (*kātib al-sirr*, *wazīr*, *ustadār*, etc.) et la politique de recrutement, dont les caractéristiques sont hérédité, clientélisme et vénalité des charges, ce qui entraîne un cumul parfois considérable des postes, est analysée. Après avoir exposé le fonctionnement du système, l'auteur nous met en contact avec les per-

2. Cf. notre compte rendu dans *Bulletin critique*, n° 2 (1985), p. 312-315.

sonnages ayant rempli ces charges en dressant le portrait de sept personnalités y ayant réussi. La difficulté de ce genre de présentation en tableau pour un siècle donné (ici, le IX<sup>e</sup>/XV<sup>e</sup> siècle) est de rendre compte des éventuelles évolutions du système et un bilan systématique de ces transformations pour les charges ayant fortement évolué, situé en fin de chapitre, aurait été le bienvenu.

L'auteur s'attache ensuite, à partir de biographies individuelles (celles du *Ḍaw' al-Lāmi'* principalement), à reconstituer dix familles qu'elle classe selon la place qu'elles occupent dans la société à un moment donné. Elle présente pour chacune un arbre généalogique et, pour chacun des personnages, une monographie et les « clés bibliographiques », enfin, quelques éléments sur les stratégies matrimoniales et un tableau du patrimoine de la famille.

Ce travail considérable lui permet de repérer l'héritage des charges ou de connaître l'évolution générale d'une famille, comme par exemple, les Banū Fuḥayra dont huit membres ont occupé la fonction de *kātib al-mamālik* sur quatre générations (p. 198) et qui sont un exemple de l'insertion progressive de convertis dans la *umma* (p. 200). Les stratégies matrimoniales sont ensuite analysées, elles sont présentées, pour chacune des familles étudiées, à la fois dans un chapitre « mariages » et sur un arbre généalogique où ils sont inclus. On y apprend que de nombreux mariages sont contractés d'une famille à l'autre, ce qui renforce l'homogénéité du milieu; par exemple, les Banū l-Bārīzī (p. 249-266) se marient avec des membres de toutes les grandes familles secrétaires de l'époque; à la deuxième génération, leur position sociale leur permet en outre des mariages avec des personnages du milieu émirial (p. 259). Quant aux Banū l-Ġi'ān (295-319), leurs alliances sont non seulement politiques (mariages avec les autres grandes familles de secrétaires), mais l'auteur y relève aussi une forte endogamie, manifestation d'une stratégie de préservation du patrimoine. Ceci est présenté dans le chapitre « mariages » (p. 316-318), mais parmi les autres alliances, l'importance du phénomène aurait été perçue par le lecteur de manière plus évidente s'il avait pu de surcroît le visualiser sur l'arbre correspondant. À l'occasion, l'auteur fournit des renseignements sur la formation intellectuelle des hommes (et même des femmes) de ce milieu, une formation qui est d'abord uniquement familiale puis, signe de l'insertion sociale des convertis, se fait dans les établissements religieux, ils obtiennent alors des diplômes (*iğāza-s*); il peut y avoir d'autres ouvrages que le Coran et les *Ḥadīṭ* appris par cœur : la *'Aqīda* de Ġazālī, la *'Umda* de Maqdisī et l'*Alfiyya* d'Ibn Mālik (p. 271, n. 21 et p. 301).

Ce que dégage enfin Bernadette Martel-Thoumian, est l'existence d'un « milieu » dont les hommes ont été en général formés en famille soit dans l'administration centrale, soit dans les bureaux des émirs. Les protagonistes de ce milieu sont présentés par les sources comme des « notables » (*a'yān*) et l'auteur réfléchit sur ce qui fait la définition de ce terme dans la société mamlūke du XV<sup>e</sup> siècle. Elle trouve trois critères principaux — la moralité et la piété, la culture et le savoir, la richesse —, qualités que les dits notables ne possèdent pas toujours.

Ses membres peuvent être d'origines confessionnelles diverses : si, au XV<sup>e</sup> siècle, les administratifs sont tous musulmans, un bon nombre d'entre eux sont des convertis (six familles sur dix). Leur origine géographique est triple : quatre familles sont originaires du Caire, quatre autres de Syrie-Palestine et deux du Delta. Leur provenance sociale est assez homogène : les musulmans viennent souvent des fonctions judiciaires et religieuses et les convertis, des bureaux

émiriaux ou sultaniens. L'homogénéité de ce milieu est encore renforcée par les alliances matrimoniales.

Le montant des rétributions et de la fortune de ces administratifs reste mal connu, mais l'enrichissement personnel est une des raisons de postuler à des charges qui d'entrée coûtent cher (rappelons, avec l'histoire de Sa'd al-Dīn Ibrāhīm qui dut verser 60 000 dinars pour l'obtention du poste de *nāzīr al-hāṣṣ* qu'occupait pourtant son père [p. 284], que la vénalité des charges est une des bases de recrutement). Cependant, assumer des fonctions haut placées dans la hiérarchie ne va pas sans risques et il arrive souvent qu'un membre de l'administration soit incarcéré (la sortie de prison peut être monnayée par une amende : 30 000 dinars pour Ğamāl al-Dīn Yūsuf), torturé, révoqué et surtout spolié — c'est l'un des moyens que le sultan a de remplir ses caisses. Les exemples sont nombreux, on peut citer celui de Šihāb al-Dīn Aḥmad b. al-Ġi'ān qui doit vendre tout ce qu'il possède pour s'acquitter d'une amende qui lui est réclamée. Le montant des ventes n'atteignant pas celui de l'amende, sa sœur lui vient en aide et vend elle aussi ses richesses. « Šihāb al-Dīn se retrouve alors sans domicile et sans argent » (p. 347). Ces amendes considérables sont malgré tout le signe de la richesse de ce milieu : la mère de Ğamāl al-Dīn b. Kātīb Ğakam aurait versé sous la contrainte au sultan Qā'itbāy 360 000 dinars (p. 291). Mais malgré les incertitudes et les risques de la carrière administrative, la plupart des secrétaires s'enrichirent considérablement.

Cette étude porte sur une époque de grand développement urbain, principalement pour la capitale de l'Empire mamlūk, Le Caire. Et le milieu des secrétaires — urbain par définition — n'a pas manqué de participer à ce courant de constructions. La plupart de leurs demeures sont situées à Qāhira, à Bulāq et sur le Birkat al-Roḡlī. Du point de vue morphologique, l'auteur émet l'hypothèse d'une ressemblance des maisons des fonctionnaires civils avec les palais des grands mamlūks et prend l'exemple, malvenu me semble-t-il, du *qaṣr* de l'émir Yašbak (p. 398 et n. 44). En effet, deux des éléments constitutifs des palais mamlūks, l'*istabl* et la grande cour où s'entraînaient les mamlūks de l'émir, quelle qu'ait été la prégnance du modèle, ne peuvent avoir été qu'exceptionnellement les attributs des demeures des civils. Ceci d'autant plus que l'auteur localise les habitations des fonctionnaires principalement dans Qāhira, à Bayn al-Sūrayn, quartier particulièrement saturé où il devait être difficile de bâtir des palais de la superficie de ceux construits avec ces éléments architecturaux. S'il est difficile de donner une description morphologique des maisons des secrétaires, on sait en revanche, et cela va de pair avec le niveau des fortunes étudiées précédemment, que les bâtisseurs avaient les moyens de faire construire des demeures luxueuses dont certaines furent même désignées par le terme *qaṣr* et que le luxe avec lequel elles furent construites (revêtements de marbre, de porphyre...) éveilla la cupidité des sultans qui, à l'occasion, les dépouillèrent (p. 400). Les secrétaires, dont l'un des attributs, rappelons-le, était la piété, ont aussi fait construire des édifices religieux; l'auteur en présente quatorze (description, restaurations..., p. 406-413).

En conclusion de ce chapitre sur la ville, l'auteur donne les listes des bâtiments érigés par les secrétaires (édifices religieux, p. 415-418 et constructions civiles, p. 419-422).

Bernadette Martel-Thoumian pose enfin (p. 422-429) la question du pouvoir politique qu'ont pu avoir les émirs et elle montre qu'il s'agit, sauf exception, d'une influence plus que d'un pouvoir réel car la structure de l'État mamlūk empêche les civils d'accéder au pouvoir

suprême qui doit, par définition revenir à un ancien mamlūk (donc à un esclave affranchi, un militaire). En fait, il semble que les secrétaires aient été préoccupés d'asseoir leur fortune personnelle plutôt que de partager des responsabilités politiques.

Quelques annexes viennent en outre renforcer le côté utile de cet ouvrage; ce sont des listes dressées à partir des travaux de W. Popper, de 'Abd al-Rāziq, de G. Wiet ainsi que des propres dépouillements de l'auteur (liste des fonctions religieuses et militaires ainsi que des personnalités ayant détenu les grandes fonctions administratives : *wazīr*, *kātib al-sirr*, *nāzīr al-ğayš* et *nāzīr al-hāṣṣ*).

Bernadette Martel-Thoumian propose donc une étude qui, basée sur le dépouillement exhaustif de la documentation du xv<sup>e</sup> siècle, faisait défaut pour notre compréhension de la société mamlūke. La reconstitution de ce milieu des secrétaires, des modalités de leur recrutement, des aléas de leurs carrières personnelles ou familiales, des stratégies matrimoniales, de leurs niveaux de fortune..., nous instruit non seulement sur le milieu social qu'ils constituent et sur le fonctionnement de l'administration mamlūke, ce qui est essentiel, mais aussi, à l'occasion, sur nombre d'aspects de ce qui fait cette société. On pourrait en dresser une liste :

— le rapport province-capitale, perçu grâce aux familles qui commencent une carrière en Syrie et dont une branche est promue au Caire;

— le niveau d'instruction de certaines femmes comme *bint* Abū Bakr à l'enterrement de qui « la plupart des notables assistent, et parmi eux, les savants šāfi'ites dont elle avait suivi l'enseignement » (p. 272);

— le statut de la langue turque dans l'administration sultanienne puisque les sultans quelquefois ne connaissent pas l'arabe (p. 275, 284, 288);

— l'administration non-sultanienne, avec les bureaux des émirs qui servent non seulement à la formation des administrateurs mais qui sont aussi, à l'occasion de l'attachement à un émir qui sera ensuite sultan, l'opportunité d'un passage dans l'administration centrale de l'individu concerné et de toute sa famille; cf. Karīm al-Dīn 'Abd al-Karīm b. Kātib Ğakam qui fut d'abord le secrétaire de Barsbāy du temps où il était *dawādār* puis, « devenu sultan, l'émir nommera son secrétaire *nāzīr al-hāṣṣ* et cette charge sera gérée par les Banū Kātib Ğakam de 828/1425 à 862/1458 »;

— l'onomastique qui peut sembler paradoxale d'un « al-Qibṭī al-Šāfi'ī » (p. 295), converti gardant la marque de son ancienne religion mais prenant aussi celle du rite auquel il adhère désormais.

C'est encore un intérêt du livre de Bernadette Martel-Thoumian que de nous éclairer sur ces sujets, voire de lancer de nouvelles pistes de recherche.

Sylvie DENOIX  
(IREMAM, Aix-en-Provence)

AL-IDRĪSĪ, Ġamāl al-Dīn Abū Ġa'far Muḥammad b. 'Abd al-'Azīz, *Anwār 'ulwī al-aġrām fī-l-kašf 'an asrār al-aḥrām* (*Das Pyramidenbuch des Abū Ġa'far al-Idrīsī*). Eingel. und kritisch hrsg. von Ulrich HAARMANN, Beirut - Stuttgart, Orient Inst. der Deutschen Morg. Gesell. - Fr. Steiner, 1991 (Beiruter Texte und Studien, 38). 17 × 24 cm, XI + 94 + 283 + 10 p.

Ulrich Haarmann s'intéresse depuis longtemps à cet ouvrage, puisqu'il avait rédigé à ce propos un article pour le *Supplément à l'Encyclopédie de l'Islam* paru il y a dix ans environ, auquel on pourra se reporter (*art.* al-Idrīsī, Ġamāl al-Dīn), sans compter de nombreux articles de revues tournant autour du même sujet, mentionnés dans sa bibliographie. Cette publication est donc l'aboutissement d'un travail de longue haleine, sur un auteur, son milieu historique, ses sources et son œuvre, et elle intéressera en premier lieu les historiens.

Abū Ġa'far al-Idrīsī vécut en Haute-Égypte au VII<sup>e</sup>/XIII<sup>e</sup> siècle, et son chauvinisme égyptien transparait dans un certain nombre de cas. Son ouvrage porte sur les pyramides de Guizeh; il déclare en introduction qu'il a composé ce livre à la demande de ses amis désirant qu'il regroupe dans un ouvrage distinct tout ce qu'il avait déjà publié sur le sujet dans ses autres œuvres historiques, dont il cite trois titres à cette occasion. L'ouvrage est divisé en sept chapitres, portant sur les traditions antérieures à l'Islam, l'environnement des pyramides, leurs visiteurs célèbres, anciens ou contemporains de l'auteur, avec l'impression produite, et les traditions portant sur la date de leur construction. Les anecdotes sur les visiteurs sont souvent savoureuses, et cet ouvrage se présente ainsi comme un guide à la fois historique et géographique à l'usage de « touristes » visitant les pyramides au XIII<sup>e</sup> siècle.

Le travail d'édition et de présentation de ce texte est en tous points remarquable : pour le texte arabe lui-même, description exhaustive des manuscrits avec les différentes versions, *stemma* complet, soigneux établissement du texte, double appareil de notes sous le texte arabe, l'un pour l'apparat critique, l'autre pour la mention des sources ligne par ligne; dans l'introduction et la présentation du texte, bonne monographie sur l'auteur et ses sources, et analyse précise du texte et de son contenu. La bibliographie (p. 255-283) est particulièrement abondante et les dix index sont très précieux (p. 167-254 : noms des personnes, des groupes, des auteurs et des lieux, puis le vocabulaire particulier, les versets coraniques, les *hadiths*, les vers, les livres et les manuscrits mentionnés).

Régis MORELON  
(CNRS, Paris)

Ahmed Yaşar OCAK, *La révolte de Baba Resül ou la formation de l'hétérodoxie musulmane en Anatolie*. Ankara, Publications de la Société turque d'histoire, série VII-n° 99, 1989. 146 p., bibliographie, index, tableaux, cartes.

L'ouvrage d'A. Y. Ocak est l'édition d'une thèse, jadis soutenue à Strasbourg (édition turque, Ankara, 1980), qui inaugurerait une série d'études consacrées par cet auteur à l'islam hétérodoxe en Anatolie aux époques seldjoukide et ottomane sur les thèmes suivants : le rôle